

**CORONAVIRUS (COVID-19)****ACCUEIL PHYSIQUE = UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS****Préfecture**

Accueil physique UNIQUEMENT sur rendez-vous

Accueil téléphonique : 05 55 20 55 20

Le service étrangers prendra contact avec les usagers

Dépôt des actes au titre du contrôle de légalité :

L'accueil des collectivités locales et des associations se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous pour celles qui ne peuvent pas effectuer leur démarches en ligne par télédéclaration ou adresser leurs demandes par courrier.

Contact mail : [pref-contrôle-de-legalite@correze.gouv.fr](mailto:pref-contrôle-de-legalite@correze.gouv.fr)

Contact mail : [pref-associations@correze.gouv.fr](mailto:pref-associations@correze.gouv.fr)

**Sous-préfectures****Brive :**

L'accueil des collectivités locales se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous.

Contact mail : [brigitte.rouseyrol@correze.gouv.fr](mailto:brigitte.rouseyrol@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 55 17 79 65 ou  
05 55 17 69 43

L'accueil physique des associations est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Ces dernières sont invitées à faire leur démarche en ligne par télédéclaration ou adresser leurs demandes par courrier.

Pour toute autre question :

Accueil téléphonique : 05 55 17 79 52 ou  
05 55 17 79 53

**Sous-préfecture****Ussel :**

L'accueil du public se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous.

Contact mail : [sp-ussel@correze.gouv.fr](mailto:sp-ussel@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 55 72 62 38

**ONAC**

L'accueil du public se fera tous les mercredis en matinée de 9h00 à 11h30 UNIQUEMENT sur rendez-vous .

Accueil téléphonique : 05 55 26 87 75 ou  
06 42 25 70 81

**DDT**

Pour une demande liée au dépôt des dossiers PAC (agriculteurs) :

Contact mail : [franck.maurel@correze.gouv.fr](mailto:franck.maurel@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 55 21 82 39 ou  
05 55 21 82 49

Pour une demande liée aux aides de l'Anah :

Contact mail : [ddt-anah@correze.gouv.fr](mailto:ddt-anah@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique 05 55 21 83 37 du lundi au  
jeudi 13H30 à 16H

- pour toute autre demande de rendez vous :

Contact mail : [ddt-direction@correze.gouv.fr](mailto:ddt-direction@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique 05 55 21 83 13/05 55 21 80 74

**DDCSPP**

Accueil physique uniquement sur rendez-vous : 9h00 - 11h30 et 14h00-16h00

Contact mail : [ddcspp@correze.gouv.fr](mailto:ddcspp@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 87 01 90 22

Solidarité et insertion sociale, Jeunesse et sport, vie associative, éducation populaire, droits des femmes et égalité :

Contact mail : [ddcspp-cs@correze.gouv.fr](mailto:ddcspp-cs@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 87 01 90 82

Concurrence, consommation et répression des fraudes :

Contact mail : [ddcspp-ccrf@correze.gouv.fr](mailto:ddcspp-ccrf@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 87 01 90 42

Services vétérinaires :

Santé et protection animales, environnement, faune sauvage captive :

Contact mail : [ddcspp-pae@correze.gouv.fr](mailto:ddcspp-pae@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 87 01 90 42

Sécurité sanitaire des aliments

Contact mail : [ddcspp-sqsa@correze.gouv.fr](mailto:ddcspp-sqsa@correze.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 05 87 01 90 42

